

## Le fauchage, parlons-en encore !

### Observations sur notre territoire

Sur le territoire de notre municipalité, on observe actuellement que le panais sauvage, la salicaire pourpre, le faux laiteron, l'angélique et la carotte sauvage sont de plus en plus répandus. On retrouve aussi deux plantes TRÈS envahissantes : le phragmite (roseau commun) et la fausse ciguë. En effet, qui n'a pas vu les murs de phragmite qui s'élèvent de part et d'autre des rangs et autoroutes?

En dix ans, sur le chemin des Prés Ouest, la fausse ciguë s'est répandue sur des kilomètres le long de la route et aux abords des terres agricoles. Au départ, elle se trouvait uniquement sur une longueur d'environ 20 pieds dans un fossé.

Quant à l'herbe à poux, au cours des deux dernières années, dans le même secteur, elle a proliféré de façon étonnante. En effet, en 2023, sur une longueur d'un peu moins de 60 mètres (200 pieds) du côté nord du chemin des Prés, cette plante avait été récoltée manuellement juste avant la floraison; l'année suivante, la récolte tenait dans une seule main. Du côté sud du chemin des Prés, on retrouvait la même quantité que celle du côté nord, mais elle n'a pas été arrachée en 2023 et l'année suivante, en 2024, la récolte était au moins cinq fois supérieure.

La prolifération de ces plantes envahissantes s'explique par le fait que les plants ont été fauchés alors qu'ils étaient montés en graines, alors que la machinerie utilisée par le fauchage peut favoriser la dispersion des graines sur de longues distances.

### Zones de non-fauchage

En accord avec la politique environnementale et le plan d'action de la municipalité, avec la volonté du conseil municipal et avec la littérature scientifique, la Municipalité poursuit cette année l'expérience de non-fauchage de certaines zones.

Voici quelques bénéfices notés les années antérieures pour la municipalité :

- Économie d'argent sur le contrat de fauchage, puisque la Municipalité est facturée à l'heure ;
- Économie en temps pour l'équipe de la voirie municipale qui consacre moins d'heures à l'utilisation du coupe-herbe en allant moins loin et moins profondément dans les fossés ;
- Amélioration des conditions de santé et sécurité au travail pour nos employés qui s'exposent à moins de blessures et à moins de danger, dont les risques liés aux nids de guêpes et aux brûlures par la sève de certaines espèces ;
- Diminution des émissions de GES.

Nous vous demandons de respecter ces zones.

**VOTRE COLLABORATION EST REQUISE !**



La Municipalité et le Mouvement environnement travaillent à mettre sur pied des projets qui permettraient de contrôler la prolifération des plantes envahissantes. Encore cette année pour tenter de contrôler l'herbe à poux et la fausse ciguë, des essais modestes se poursuivront sur le chemin des Prés Ouest. Quant au phragmite, apparu sur une très courte longueur du chemin des Prés, une tentative d'éradication sera faite. Des zones de non-fauchage sont prévues au contrat municipal et le moment du fauchage sera revu selon l'état de la végétation.

Toute proposition ou aide dans la lutte aux plantes envahissantes sont les bienvenues.

On ne veut pas retrouver ces plantes envahissantes sur tout le territoire de la municipalité. Ainsi, si vous êtes pris d'une envie incontrôlable de faucher vos levées de fossés et l'abond des routes, on vous demande 1) de le faire AVANT la floraison des plantes que vous désirez éliminer 2) en utilisant la machinerie adéquate c'est-à-dire une faucheuse va-et-vient et 3) si vous disposez uniquement d'une faucheuse rotative et que vous fauchez de la fausse ciguë ou du phragmite, il faut en nettoyer le dessous avant de poursuivre votre route.

En conclusion, afin de réduire la propagation des plantes envahissantes et la contamination des cultures, il est capital d'utiliser la bonne technique de fauchage et de le faire au bon moment.



***L'herbe à poux constitue un allergène responsable de plusieurs problèmes de santé.***



***La fausse ciguë à l'état vert est une plante toxique pour les animaux.***



***Le phragmite est une menace pour la biodiversité et cause des problèmes aux terres agricoles.***

